

## **Déclaration de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Navi Pillay - Le 10 décembre 2011 : Journée des droits de l'homme**

L'année 2011 a été une année extraordinaire pour les droits de l'homme.

Une année où un simple mot incarnant la quête déçue d'un seul et pauvre jeune homme dans une province reculée de Tunisie a touché une corde dont le son est monté crescendo.

En quelques jours, il était entendu dans la capitale, Tunis, avec une telle force qu'en seulement quatre semaines les fondations d'un régime autoritaire inébranlable et apparemment indestructible ont été renversées. Ce précédent et sa révision radicale du champ des possibles s'est rapidement propagé aux rues et places du Caire et a été suivi par d'autres villes et villages dans l'ensemble de la région et, au bout du compte, dans le monde entier sous différentes formes.

Ce mot, cette quête, c'était pour la « dignité ».

A Tunis et au Caire, à Benghazi et à Dara'a, et plus tard, bien que dans un tout autre contexte, à Madrid, New York, Londres, Santiago et ailleurs, des millions de personnes de tous horizons se sont mobilisées pour réclamer par eux-mêmes la dignité humaine. Ils ont dépoussiéré la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme et ont demandé à être « à l'abri de la peur et du besoin » selon la formule résumant à elle seule l'ensemble des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels contenus dans la Déclaration. Ils ont rappelé aux gouvernements et aux institutions internationales que les services de santé, l'éducation et le logement, et l'accès à la justice ne sont pas des marchandises à vendre à un petit nombre mais bien des droits, garantis à tout un chacun, en tout lieu et sans discrimination.

En 2011, l'idée même du « pouvoir » a évolué. Au cours de cette année extraordinaire, elle n'a pas été uniquement maniée par des institutions puissantes siégeant dans des immeubles en marbre mais aussi, de plus en plus, par des hommes, des femmes et même des enfants ordinaires, qui se sont courageusement levés pour réclamer leur droits. Au Moyen Orient et en Afrique du Nord, plusieurs milliers de personnes l'ont payé de leur vie, des dizaines de milliers ont été blessées, ont vécu dans des villes assiégées, ont été torturées, emprisonnées, et menacées mais leur nouvelle détermination à exiger le respect de leurs droits a montré qu'ils n'étaient plus prêts à accepter l'injustice.

Bien que nous devons pleurer la perte de nombreuses vies, y compris tout récemment au cours de l'assaut impitoyable de plusieurs villes et villages de Syrie, ou à nouveau lors d'un usage excessif de la force au Caire ou encore à cause des événements venant déstabiliser les élections en République Démocratique du Congo, nous avons aussi des raisons de nous réjouir.

Le message de ce réveil mondial inattendu n'a pas été porté, à ses débuts, par les satellites des principales agences de presse, ni par des conférences, ou par d'autres moyens traditionnels - bien qu'ils aient tous joué un rôle important- mais par la montée dynamique et irrésistible des médias sociaux.

Et les résultats ont été saisissants.

A la fin de cette première année de prise de conscience mondiale, nous avons déjà pu observer des élections pacifiques et réussies en Tunisie, et en Egypte plus tôt cette semaine, où la participations aux premières vraies élections démocratiques depuis des dizaines d'années a dépassé les attentes de chacun, et ce malgré la choquante montée de violence sur la place Tahrir.

Aujourd'hui comme par le passé, ce sont des facteurs éditoriaux et financiers – aussi bien que les contacts au sein des rédactions - qui déterminent si oui non les manifestations et les répressions des manifestations seront diffusées à la télévisions, signalées dans les journaux du monde entier. Mais désormais, quel que soit le lieu, vous pouvez maintenant être sûrs que ce sera twitté sur Twitter, posté sur Facebook, diffusé sur Youtube et téléchargé sur internet. Les gouvernements n'ont plus la possibilité de monopoliser la diffusion de l'information ni de censurer ce qui est dit.

Au lieu de cela, nous observons de vraies vies, menant de vrais combats, diffusés en temps réel - une vision stimulante à bien des égards.

En somme, en 2011, les droits de l'homme sont devenus contagieux.

Pour la Journée des droits de l'homme 2011, j'exhorte tout le monde, partout, à rejoindre la campagne sur les réseaux sociaux que mon bureau a lancée pour aider le plus de personnes possibles à connaître, exiger et défendre les droits de l'homme. C'est une campagne qui doit perdurer aussi longtemps que les droits de l'homme seront malmenés.

FIN

*Cette année, la Journée des droits de l'homme s'appuie sur l'incroyable élan de changement déclenché par le Printemps arabe, au travers des médias sociaux pour encourager le plus de personnes possible à s'engager dans le mouvement mondial des droits de l'homme. La campagne sur les médias sociaux du bureau des Nations Unies pour les droits de l'homme est centrée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et a pour but d'aider le plus de personnes possible à CONNAITRE, EXIGER et DEFENDRE les droits de l'homme.*

*Dans le cadre de cette campagne, une conversation appelée « 30 jours et 30 droits » a commencé le 10 novembre sur Facebook et Twitter (#CelebrateRights) en anglais, français et espagnol. Elle est aussi retransmise sur le média social chinois Weibo. C'est un compte à rebours jusqu'à la Journée des droits de l'homme le 10 décembre avec une publication quotidienne sur un article spécifique de la Déclaration universelle, soit 30 au total.*

*En plus de cela, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme animera à New York, la veille de la Journée des droits de l'homme (i.e. le 9 décembre) à 9h30- heure de New-York, une discussion au cours de laquelle elle répondra aux questions sur les droits de l'homme, venant des quatre coins du monde, envoyées au moyen de différentes plateformes de médias sociaux. L'événement sera diffusé sur internet en direct. Restez à l'écoute et envoyez vos questions en utilisant #AskRights.*

*Pour plus d'informations sur la campagne pour la Journée des droits de l'homme :*  
<http://ohchr.org/EN/NewsEvents/Day2011/Pages/HRD2011.aspx>

Suivez les tweets en direct de la conférence de presse de la Haut-Commissaire :  
#CelebrateRights sur <http://twitter.com/UNrightswire>

Suivez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/unitednationshumanrights>

Faites un vœu pour la Journée des droits de l'homme : <http://www.CelebrateHumanRights.org>

Pour plus d'informations sur la conversation sur les médias sociaux de la Haut-Commissaire :  
<http://www.un.org/en/events/humanrightsday/2011/askthehchr.shtml>

Regardez notre chaîne YouTube pour voir les vidéos en lien avec la Journée des Droits de  
l'homme : <http://www.youtube.com/UNOHCHR>

Pour plus d'informations ou pour des demandes liées aux médias contactez :

A Genève

Le porte-parole de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme Rupert Colville (+ 41 22 917  
9767 [orrcolville@ohchr.org](mailto:orrcolville@ohchr.org))

Ou les attachés de presse Ravina Shamdasani (+ 41 22 917 9310 [orrshamdasani@ohchr.org](mailto:orrshamdasani@ohchr.org)) et  
Xabier Celaya (+ 41 22 917 9383 [orxcelaya@ohchr.org](mailto:orxcelaya@ohchr.org))